



LES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT DANS LES HAUTS-DE-SEINE



SIAO 92



Trouver le dispositif adapté à la situation et aux besoins du ménage

Insertion

- Accueil inconditionnel
- **Accompagnement global**

Dispositifs intermédiaires

- Situation administrative stable
- Situation matrimoniale et familiale claire
- Situation professionnelle stable ou projet professionnel en cours
- Ressources stables et suffisantes selon le nombre de personnes composant le ménage
- **Accompagnement lié à l'accès au logement**

Logement adapté

- **Accompagnement lié à la vie quotidienne**



LES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT D'INSERTION



CHRS – Stabilisation

Contingent Etat = 100% de l'offre



Public accueilli : Hommes, Femmes, Couples, Familles



Le bâti :

- Pour les isolés : Chambre individuelle ou collective - Restauration collective ou accès à une cuisine partagée / Logement dans le diffus à partager (colocation)
- Pour les familles : Chambre individuelle – restauration collective ou accès à une cuisine partagée / Logement dans le diffus seul ou à partager (colocation)



Durée de séjour : 6 mois renouvelables



Accompagnement proposé : Accompagnement social global (administratif, budgétaire, parentalité, santé, etc.)



Redevance : de 10% à 30% des ressources selon les prestations proposées



LES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT INTERMÉDIAIRE



Résidence sociale

Contingent Etat = environ 30% de l'offre

Personnes rencontrant des difficultés d'accès à un logement de droit commun du fait de difficultés à la fois sociales et financières



Public accueilli : Hommes, Femmes, Couples, Famille en situation monoparentale



Le bâti : studio autonome / chambre individuelle (1 établissement propose des chambres de 2) avec un partage des parties communes



Durée de séjour : 1 mois renouvelable (la convention précise la durée)



Accompagnement proposé : Accompagnement à la Gestion Locative Sociale (AGLS) pour certaines résidences / Possibilité d'accompagnement de type AVDL pour les résidents d'ADOMA et de COALLIA



Redevance : fixée par la structure, généralement conventionnée APL



Résidence Jeunes Actifs / Foyer Jeunes Travailleurs

Contingent Etat = environ 30% de l'offre

Jeunes ayant entre 18 et 30 ans en cours d'insertion sociale et professionnelle



Public accueilli : Hommes, Femmes, Couples, Famille en situation monoparentale (avec enfant de moins de 6 ans)



Le bâti : studio autonome / chambre individuelle (1 établissement propose des chambres de 2) avec un partage des parties communes / Logement dans le diffus en appartement à partager (colocation)



Durée de séjour : 1 mois renouvelable (la convention précise la durée)



Accompagnement proposé : Accompagnement social



Redevance : fixée par la structure, généralement conventionnée APL (650€ de ressources minimum)



Logement de transition

Ménages ayant une difficulté à accéder à un logement de droit commun, du fait de plusieurs problématiques qu'elles soient d'ordres économiques, sociales, professionnelles, etc.



Public accueilli : Famille



Le bâti : Logement dans le diffus du T1 au T5



Durée de séjour : jusqu'à 2 ans



Accompagnement proposé : Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)



Redevance : entre 20% et 25% des ressources + charges liées au logement (EDF, assurance, etc.)

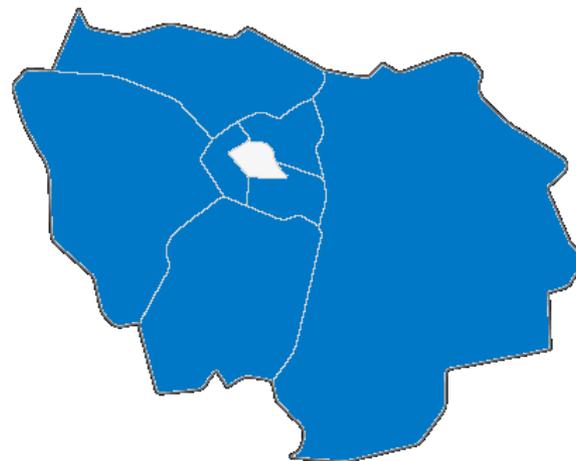


Public éligible :

- Ménages pris en charge par le 115
- En structures d'hébergement
- DAHO

Un dispositif régional :

- Une répartition de l'offre sur l'ensemble de la Région.
- Système de priorité



[Référentiel SOLIBAIL](#)



LES LOGEMENTS ADAPTÉS



Pension de Famille et Résidence Accueil

Contingent Etat = environ 30% de l'offre

Personnes ayant de faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusions sociale
Résidence accueil : Personnes avec un handicap psychique (stabilisé)



Public accueilli : Hommes, Femmes, Couples



Le bâti : Logement autonome et espaces collectifs



Durée de séjour : Pas de limitation de durée (bail)



Accompagnement proposé : Présence d'un hôte de maison



Redevance : fixée par la structure, généralement conventionnée APL



LA SAISIE DANS LE SI-SIAO



Catégorisation dans le SI-SIAO

	Stabilisation	CHRS	RJA / FJT	Résidence Sociale	Pension de Famille	Résidence Accueil	Logement de transition / SOLIBAIL
Dispositif	Hébergement		Logement				
Type d'établissement niveau 1	Hors CHRS	CHRS	Logement foyer				Intermédiation locative
Type d'établissement niveau 2	Hébergement Stabilisation hors CHRS		FJT / FTM	Résidences Sociales			
Type d'établissement niveau 3					Pensions de famille / maisons relais	Résidences accueil	

Dispositif *

Type d'établissement niveau 1

Type d'établissement niveau 2

Type d'établissement niveau 3





MERCI POUR VOTRE ATTENTION



SIAO 92